



## NÉGOCIATION SOCLE SOCIAL COMMUN :

### Les syndicats d'Apave mobilisés pour notre avenir à tous !

Suite à la dénonciation de tous les accords et usages en vigueur dans l'entreprise, un socle social commun à tous les salariés Apave groupe est en négociation avec la Direction depuis novembre 2020.

**Plus de 150 ans d'acquis sociaux sont aujourd'hui plus que remis en cause puisqu'ils sont tout simplement supprimés à partir de janvier 2022.**

Ce qui ne devait être qu'harmonisation des accords des différentes Apave, avec en plus la prise en compte de la convention collective Syntec, s'avère être, aux yeux de la direction, **un nivelage par le bas et à moindre coût de l'ensemble de nos acquis sociaux**. La direction prépare l'arrivée d'un investisseur extérieur dont les exigences se répercuteront sur le dos des salarié-e-s.

Voici quelques exemples non exhaustifs de situations qui nous incitent à préparer une action :

#### Éléments salariaux:

- **Primes:** Suppression de l'ensemble des primes actuelles y compris la prime d'ancienneté, figée pour les anciens. La seule prime émanant de Syntec ("Prime Vacances") est dévoyée pour être minorée, voire réduite à néant.
- **Frais:** Même sur les forfaits repas la direction compte faire du gras. Les forfaits repas seront soumis à des critères d'éligibilité plus stricts, la direction se cachant derrière son interprétation personnelle des règles URSSAF !

#### Aménagement du Temps de travail:

- **Disponibilité à 100%:** Mise en place d'une organisation qui pourrait autoriser une flexibilité maximale des salariés avec une mise à disposition H24 - 7/7J sans compensation.
- **Temps de trajet:** La direction entend décompter 1h30 de temps de trajet par jour à tous les itinérant-e-s.
- **Flicage des salariés :** outil d'enregistrement des temps de visite, dé-badgeage obligatoire lors des pauses, géolocalisation des véhicules, etc.
- **Forfaits jours:** Généralisation des contrats au forfait jours pour les cadres avec un nombre plus important de jours travaillés, les temps de déplacements non pris en compte, tout cela sans compensation salariale.
- **RTT:** Chantage au nombre de jours de RTT et menaces de passer à 35h/semaine sans jour de RTT ! La direction cherche à faire en sorte que chaque salarié donne 3 jours par an à l'entreprise (7h24 VS 7h30 que l'on fait réellement, une sorte de travail dissimulé?)

#### Mutuelle:

- **Droit aux soins:** La direction fait le forcing pour réduire significativement sa participation, en minimisant les garanties. Au final, les salarié-e-s auraient une couverture santé dégradée pour plus chère.

La direction a bien saisi les enjeux de cette restructuration d'entreprise et du socle social commun.

**Mais vous, en tant que salariés, avez-vous bien saisi les tenants et les aboutissants de ce tsunami social ?**

Les salarié-e-s avec leurs organisations syndicales unies par leur action pourront permettre à la direction de prendre les bonnes décisions.

Le front commun des syndicats pèse face à la direction, mais une mobilisation des salariés est maintenant indispensable.

**Pour l'ensemble des syndicats, seules des périodes de grèves générales seront de nature à infléchir les positionnements actuels de la direction.**

**Prenez conscience de la dégradation de la situation à venir. Il est encore temps d'agir.**

Interpellez vos hiérarchiques, vos Organisations Syndicales, sur le devenir de vos conditions de travail et de rémunération pour les prochaines décennies.